

Calendrier des (ré)inscriptions 2022-2023

Inscriptions aux activités

Pour les adhérent.e.s de la saison 21/22

Je me réinscris à la même activité et au même créneau
Du lundi 13 au samedi 18 juin 2022 aux horaires d'ouverture au public

Je m'inscris, ou j'inscris un membre de mon foyer, à une nouvelle activité ou un nouveau créneau
Du lundi 20 au vendredi 24 juin 2022 aux horaires d'ouverture au public

Créneaux individuels de l'école de musique
Dès le lundi 20 juin 2022 sur liste d'attente avec réponse au plus tard le samedi 2 juillet 2022

**REPRISE
DES ACTIVITÉS**
LUNDI
12.09.2022

Pour les nouveaux adhérents

Pour l'ensemble des activités
Samedi 3 septembre 2022
de 9h à 15h

Pour l'école de musique
Vendredi 2 septembre 2022
de 18h à 20h

Inscriptions à l'accueil de loisirs du mercredi après-midi

Pour les enfants déjà inscrits à l'accueil de loisirs des mercredis en 2021-22 et leurs frères et soeurs
Du lundi 13 au samedi 18 juin 2022 aux horaires d'ouverture au public

Pour les adhérent.e.s 2021-22 et leurs frères et soeurs
Samedi 18 juin 2022 dès 14h et **du lundi 20 au vendredi 24 juin 2022** aux horaires d'ouverture du public

Pour les nouveaux.elles adhérent.e.s
Ouverture des places restantes le **lundi 27 juin 2022** dès 14h puis aux horaires d'ouverture au public

**REPRISE
DE L'ACCUEIL
DE LOISIRS**
MERCREDI
07.09.2022

Inscriptions à l'accueil de loisirs vacances scolaires

Pour les anciens et nouveaux.elles adhérent.e.s
Samedi 10 septembre 2022 de 9h à 14h puis aux horaires d'ouverture au public

Pièces justificatives enfants

- Attestation de quotient familial CAF
- Numéro d'allocataire CAF
- Carnet de santé
- Photo d'identité (pour l'accueil de loisirs uniquement)

Moyens de paiement

Espèces, chèque, CB, chèque vacances, prélèvement automatique (prévoir un RIB + 2€ frais de gestion). Le paiement valide l'inscription. Les encaissements de chèques se font en septembre et le premier prélèvement début octobre. Pensez à faire vérifier et valider vos coordonnées téléphoniques et mail.

Annulation

Toute réinscription à une activité peut être annulée sans frais, par écrit postal ou par mail jusqu'au **mercredi 31 août 2022**. Au-delà, toute inscription sera considérée comme définitive.



Horaires d'accueil de la MJC du Vieux Lyon

Lundi : 14h à 20h30 - Mardi : 10h à 12h / 16h à 20h30 - Mercredi : 10h à 12h / 14h à 20h30
Jeudi : 10h à 12h / 14h à 20h30 - Vendredi : 14h à 20h30 - Samedi : 9h à 12h30

MJC du Vieux Lyon - 5 place Saint Jean - Lyon 5
04 78 42 48 71 - www.mjcduvieuxlyon.com